

14ème législature

Question N° : 99039	De M. Jean-Jacques Candelier (Gauche démocrate et républicaine - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Environnement, énergie et mer		Ministère attributaire > Transition écologique et solidaire
Rubrique >mer et littoral	Tête d'analyse >protection	Analyse > pollution. surpêche. perspectives.
Question publiée au JO le : 20/09/2016 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier alerte Mme la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat sur la dégradation alarmante des mers et océans. Même s'ils sont interdits, les rejets illicites d'hydrocarbures, dégazages et déballastages, se poursuivent sans vergogne au rythme de 70 000 à 400 000 tonnes par an, selon des estimations qu'il est difficile de réaliser faute de réelle transparence. De plus, les chercheurs ont décelé qu'en absorbant le CO₂, les océans tendent à s'acidifier, avec des conséquences désastreuses pour le développement du phytoplancton qui est la base des chaînes alimentaires des mers, cette évolution pouvant avoir des conséquences dramatiques pour tout l'écosystème marin. Enfin, la pêche ou plutôt la surpêche, est l'une des principales causes de l'épuisement des ressources alimentaires en provenance de la mer. La France représente le deuxième territoire maritime au plan mondial. Il lui demande quelles sont les mesures concrètes qui sont prises pour faire face à ces 3 véritables fléaux frappant les mers et océans.